

2024-2025

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

DE LUNDI 26 FÉVRIER AU VENDREDI
8 MARS 2024 À LA MAIRIE

POUR TOUS LES ENFANTS NÉS EN 2021 ET
TOUS LES NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE D'AUSSONNE



Prise de rendez-vous :

• bit.ly/inscriptions-scolaires-

• 05.62.13.47.20

• QR CODE

LES PARENTS DOIVENT SE PRÉSENTER MUNIS DES ORIGINAUX ET DES PHOTOCOPIES:

- Du livret de famille
- Du carnet de santé (pages de vaccinations)
- D'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou d'une attestation sur l'honneur d'hébergement avec justificatif de domicile de l'hébergeur
- Du certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés en 2023-2024
- Du jugement de séparation/ divorce le cas échéant